

DESCRIPTION DE POSTE

Personnel responsable de l'inscription ciblée Préposé à l'inscription

Dans le présent document, le genre masculin est utilisé comme genre neutre.

Élections Manitoba est un bureau indépendant de l'Assemblée législative qui est chargé d'administrer des élections provinciales libres et équitables. Tous les employés d'Élections Manitoba doivent être non partisans tant au niveau de la perception que dans les faits, et ils doivent signer une entente de confidentialité.

Description du poste

Le préposé à l'inscription aide à améliorer l'exactitude et l'exhaustivité du registre des électeurs en effectuant des visites à domicile selon les directives du superviseur de l'inscription. En tout temps, le titulaire du poste doit effectuer l'inscription en gardant à l'esprit sa propre sécurité et celle des électeurs.

Responsabilités principales

Assurer la couverture complète de toute la section désignée par le directeur du scrutin, entre autres :

- dresser la liste des noms et des adresses (et des numéros de téléphone lorsqu'ils sont fournis) de tous les électeurs admissibles dans la section désignée (visites à domicile);
- tenir à jour une liste des visites à domicile terminées et à effectuer;
- fournir les formulaires et les renseignements appropriés en ce qui concerne les votes des électeurs absents, le scrutin à domicile et les modes de vote spéciaux;
- déposer les fiches d'inscription des électeurs au bureau du directeur du scrutin ou organiser des points de dépôt journalier ou tous les deux jours en fonction de la circonscription électorale et de la manière convenue avec le superviseur de l'inscription.

Qualités requises

- Être capable d'écrire lisiblement ou en lettres moulées, avec précision, en portant une grande attention aux détails.
- Être capable de communiquer efficacement des renseignements sans préjugé ni opinion au sujet de l'élection.
- Être mature, responsable, énergique, dévoué, minutieux et motivé.
- Être prêt à travailler le soir, la fin de semaine et les jours fériés.
- Être prêt à travailler sans égard aux conditions météorologiques.
- Être en bonne santé (le titulaire du poste doit marcher et monter des escaliers).
- Être organisé et déterminé à réaliser les tâches qui lui sont confiées.

À titre d'employé, le préposé à l'inscription :

- n'est pas autorisé à participer à des activités politiques partisans à compter de la date de son serment d'entrée en fonction au poste d'Élections Manitoba jusqu'au jour du scrutin (la participation à ces activités entraînera un renvoi immédiat).

Rémunération

- Salaire minimum plus 6 \$ l'heure.
- Formation rémunérée.

Les revenus gagnés seront déclarés sur un feuillet T4.